

Ardon

LA LETTRE N° 7 • Octobre 2009

ÉDITO

Chers Ardonnais,

Un mois déjà depuis la rentrée. Notre village a retrouvé son dynamisme et sa convivialité habituelle, et les enfants le chemin de l'école, de la cantine et de la garderie.

Comme vous pourrez le voir en détail dans la Lettre, des travaux importants ont été réalisés pendant les vacances afin d'améliorer les infrastructures scolaires.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement de l'entrée du bourg vont commencer début octobre route de Jouy, engendrant inévitablement quelques contraintes pour les riverains.

L'extension de la collecte sélective des emballages ménagers est maintenant effective depuis le 1^{er} octobre : ceci nous amène tous à modifier nos comportements et ainsi mieux respecter notre environnement.

Des nouveaux compteurs d'eau sont arrivés qui vont permettre petit à petit la relève à distance et la détection d'éventuelles fuites.

Avec ardeur, nous poursuivons notre travail pour mettre en œuvre des projets sur lesquels je me suis engagé, pour améliorer notre vie quotidienne et préparer l'avenir d'Ardon.

Le Maire, **Michel TATIN**

→ La rentrée, les assos ...

En été, les associations prennent aussi leurs vacances. A Ardon, le signal de la rentrée est donné par le **Forum**, ce grand happening où toutes les associations se retrouvent au gymnase, et présentent leurs activités aux Ardonnais.

Ce **5 septembre** il faisait beau, et encore une fois nous avons senti la richesse associative de notre village. Certes, quelques-unes n'étaient pas présentes, leur zone de chalandise n'étant pas limitée à la commune. Nous essaierons de les faire venir l'an prochain.

N'empêche : savez-vous combien d'associations - ou sections d'assos multi-activités - existent à Ardon ?

- 13 associations sportives,
- 8 associations culturelles ou festives,
- 4 clubs d'anciens,
- 2 associations de parents d'élèves,
- 1 association de défense de la nature et de l'environnement,
- 1 association dédiée à une maladie orpheline.



Et dans cette énumération, nous n'avons pas cité les 8 associations syndicales des lotissements, ni les 2 holdings associatives que sont l'Association Familiales Rurales (AFR) et l'Association Sportive et Culturelle d'Ardon (ASCA), qui aident au lancement sans risque des nouvelles activités, puis prennent parfois en charge par la suite les contraintes administratives (paie des moniteurs par exemple). Allez les voir sur www.ardon45.fr, rubrique Culture & Sports/Les associations.

Bravo les assos !

→ Une nouvelle adjointe ... technique

Sabrina AUBRY a rejoint la Mairie d'Ardon, en qualité d'Adjointe Administrative, le 1^{er} septembre 2009. Elle y assurera principalement la responsabilité de l'accueil des Ardonnais et de l'Etat civil.



Après l'obtention d'un bac sciences technologiques tertiaires, d'un BTS d'assistante de direction et d'une licence professionnelle d'activités techniques de communication, son premier poste fut la gestion de l'accueil du public à la Mairie de LAILLY EN VAL durant 9 mois. Agée de 23 ans, originaire de notre région, elle réside aujourd'hui à Tavers.

Nous sommes heureux de l'accueillir et espérons qu'elle se plaira dans notre commune.



→ LA VIE SCOLAIRE

→ L'école

La rentrée s'est effectuée le jeudi 3 septembre dans d'excellentes conditions puisque nos 96 petits Ardonnais ont pu intégrer une école particulièrement propre et accueillante.

Les nouveautés de la rentrée :

- Les ordinateurs sont installés dans les classes. C'est une nouvelle étape vers l'école numérique qui est franchie là, car l'informatique est désormais une matière à part entière totalement intégrée à la vie scolaire quotidienne de chaque classe.
- La nouvelle ATSEM, Aurélie KUJAWA et la nouvelle adjointe technique et animatrice en charge de la surveillance lors de la pause méridienne, Paula FABRE ont pris leurs fonctions.
- Le professeur de musique, Marine MEYNIEL intervient depuis le 11 septembre 2 fois par semaine.

→ La cantine

Déjà 87 inscrits depuis la rentrée

Une nouvelle salle a été créée pour pouvoir accueillir tous les enfants :

- La première pour les maternelles : 40 enfants pour 40 places avec 3 agents pour s'occuper des enfants.
- La seconde pour les primaires : 47 enfants avec 2 agents pour le service.

Horaire du déjeuner : 11h40 à 12h20

Horaire de la récréation du midi : 12h25 à 12h50

Le nouveau prestataire de restauration scolaire donne entière satisfaction. Les nouveaux menus sont appréciés par les enfants. Précisons qu'ils sont en ligne sur le site de la commune. : www.ardon45.fr

→ La garderie

Une soixantaine d'enfants est inscrite depuis la rentrée. La fréquentation varie selon les jours :

Lundi 35 enfants

Mardi 40 enfants

Jeudi 34 enfants

Vendredi 36 enfants

15 enfants sont inscrits en fréquentation occasionnelle.

→ Travaux réalisés pendant les vacances

Plus de 20 000 € de travaux ont été engagés cet été afin d'améliorer les infrastructures scolaires (école, cantine et garderie). A savoir :

- Peintures des fenêtres extérieures de la garderie ainsi que des grandes portes Est et Ouest.
- Peintures des portes et portail de l'entrée de l'école et du portillon face à la salle Jean du Lis.
- Peinture de l'ancienne salle informatique et des entrées de la cantine.
- Peinture de l'entrée du gymnase suite à l'inondation passée.
- Relevé topographique en cours pour le chemin des scolaires, du RD7 au Gymnase.
- Gravillonnage du chemin d'accès à l'école et à la garderie.
- Maçonnerie : ouverture de la porte entre la cuisine et la nouvelle salle de cantine.
- Réfection du soubassement ouest de la garderie.
- Réfection importante des fêlures de deux murs dans la cour de l'école.
- Achat UGAP/WESCO/CAMIF pour les écoles et la cantine (chaises, tables pour la salle de cantine des petits), chariots de services pour la nouvelle cantine, range serviettes, trottinettes et vélos pour l'école, etc.
- Suppression du portail superflu face à la porte est de la garderie.
- Transfert des ordinateurs et du matériel informatique pour implantation dans les classes.
- Installation de nouveaux filets sur le terrain de foot derrière la mairie.
- Reconnaissance des réseaux des eaux pluviales et eaux usées autour du groupe scolaire.

Les travaux proposés par l'entreprise FOUCHER-FOURNIER ont été validés par la DDE pour éviter les dégâts des orages dans la cour de la cantine et devant la garderie. Création d'avaloirs et d'acodrans autour de l'entrée de la garderie. Evacuation des eaux pluviales vers le nouveau terrain acquis par la mairie.

→ Le Conseil Municipal d'Enfants

La dernière réunion du CME a eu lieu le 2 octobre.

La collecte de jouets a été un franc succès. Tous les objets recueillis seront remis à la Croix Rouge le 10 octobre. A cette occasion la Croix Rouge fera visiter ses locaux aux enfants et leur présentera ses activités.

De nouveaux projets sont à l'ordre du jour pour cette année 2009/2010, entre autres :

un nouveau partenariat avec la Croix Rouge, et une visite de l'Assemblée Nationale au printemps.



→ De la Bretagne à la Sologne



Joël MOUËLLO, né en 1945, ce breton, ancien professeur d'arts appliqués à Orléans, se partage depuis les années 1990 entre son atelier de Sologne, à Ardon, et son atelier des Sables d'Olonne.



Ses créations de bois flottés, nées de rencontres avec l'environnement immédiat : la mer, les plages, les criques, les rochers, le sable, sont guidées par l'inspiration du moment.



Il se qualifie lui-même :

« ni sculpteur, ni peintre, mais assembleur, en fait, metteur en scène.....de bouts de bois ! »
« Je fais en sorte que les bois glanés çà et là sur la côte vendéenne conservent au mieux leur état d'origine et leurs couleurs naturelles. Ils ont tous une longue histoire de navigation faite de heurts et de malheurs et je garde le maximum de traces, une manière de respecter leur passé mystérieux. »

Joël MOUËLLO • 7, le Pigeon Vert • ARDON
☎ 06 14 23 74 41 • ✉ joel.mouello@free.fr

Créateurs de Créatures

Visite Virtuelle : <http://boisdessables.free.fr>

→ Peintre et Enseignant



Camille MURCIA, a fait ses classes à l'Ecole des Beaux Arts d'Alger et fut longtemps instituteur puis directeur de l'école d'Ardon, où il exerça en compagnie de son épouse.

Artiste Ardonnais, il a été dernièrement honoré lors d'une exposition au Grenier à Sel. Il a reçu le prix des Amis des Musées d'Orléans pour un très original ensemble de six oeuvres, "Les Poissons".



Camille MURCIA • 185, rte de la Ferté • ARDON
☎ 02 38 45 84 51

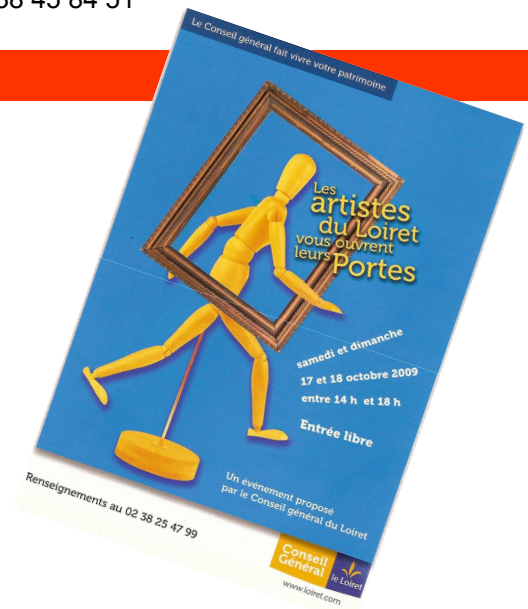
→ Des artistes Ardonnais vous ouvrent leurs portes

Comme l'an dernier, le Conseil Général « *fait vivre notre patrimoine* » en nous invitant à rendre visite à nos artistes locaux. Et comme l'an dernier, Joël MOUËLLO et Camille MURCIA nous attendent chez eux

le samedi 17, le dimanche 18 octobre de 14h à 18h.

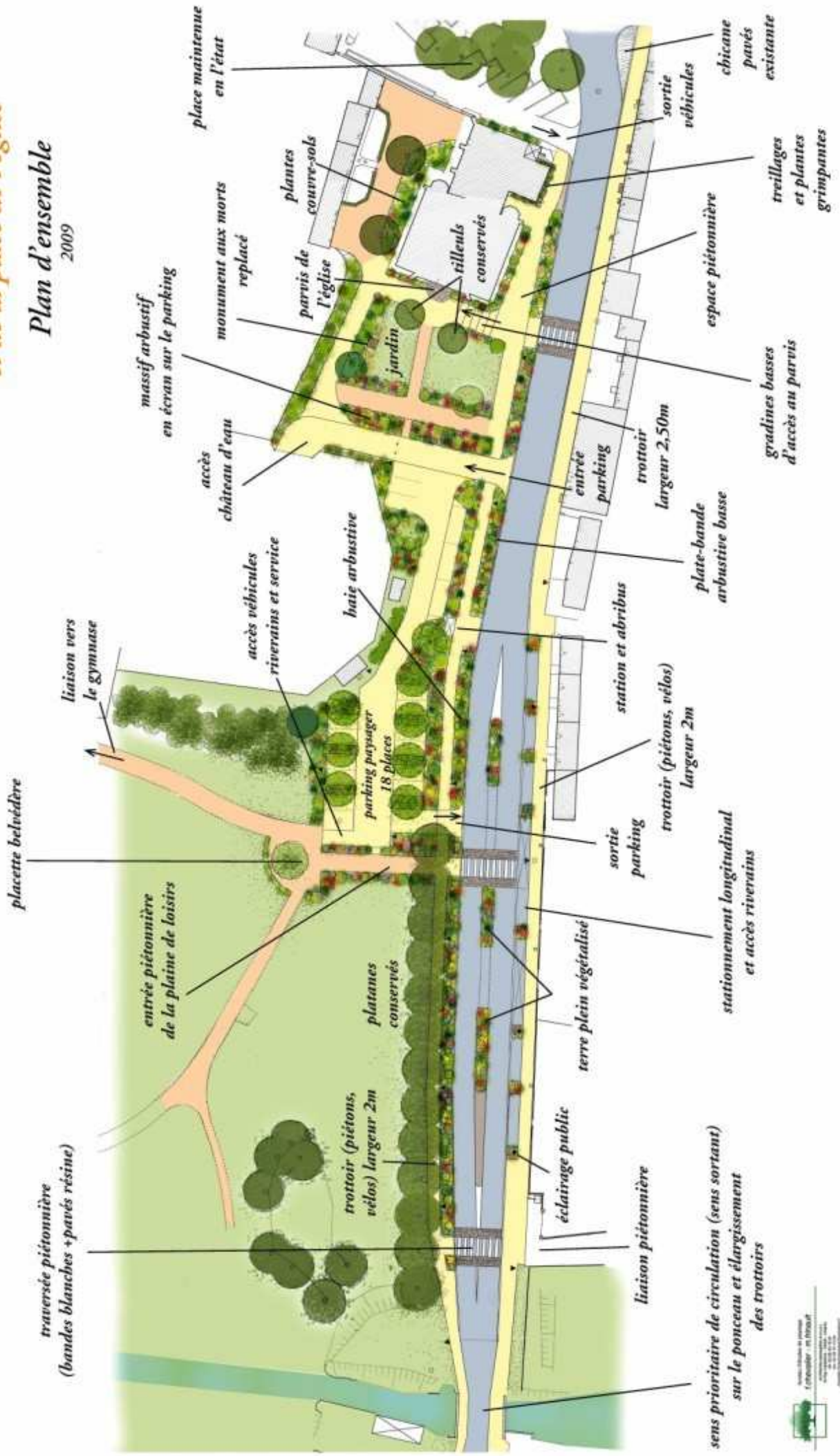
La plaquette de cette opération est disponible à la mairie.

Merci, les artistes !



Aménagement de l'entrée ouest du bourg et de la place de l'église

Plan d'ensemble 2009





→ L'eau potable et l'assainissement collectif

• Les caractéristiques du service

La commune dispose de son propre réseau d'eau. Elle est gestionnaire et s'occupe de la production jusqu'à la distribution de l'eau.

• La ressource en eau

L'alimentation en eau potable d'Ardon se fait à partir d'un forage situé à 50 mètres à l'ouest de l'église sur la parcelle D 293.

D'une profondeur d'environ 73 mètres, les prélèvements sont effectués dans la nappe.

L'eau issue de ce forage bénéficie, en sortie, d'un traitement de désinfection au chlore gazeux.

Après traitement, l'eau est dirigée vers le château d'eau, d'une capacité de 250 mètres cube, pour être ensuite distribuée gravitairement aux abonnés.

En 2008, les volumes prélevés ont été de 71 986 m³.

• Le rendement de notre réseau

Pour 2008, le rendement (volumes facturés aux abonnés/volumes introduits dans le réseau) a été de 90%, ce qui est nettement supérieur au rendement moyen français qui est de 72%.

Le nombre de branchements, en 2008, était de 403.

Qualité 2009

Le dernier contrôle sanitaire en date du 9 sept 2009 s'est révélé conforme en qualité au code de la santé publique pour l'ensemble des paramètres mesurés.

• TARIFS

Le conseil municipal du 7 septembre 2009 s'est prononcé sur les nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} octobre 2009 et facturés au 30 septembre 2010.

Le prix des différentes locations est maintenu. Le prix du m³ d'eau, pour une consommation inférieure à 200 m³ est maintenu.

Pour une consommation supérieure à 200 m³, le prix du m³ augmente de 5 centimes.

Tarifs pour la période du 01/10/09 au 30/09/10			
N° Compteur	MONTANT Abonnement	Prix du M ³ Consommé	Prix du M ³ Consommé
		0 à 200 m ³	+ de 200 m ³
N°1	15,21 €	0,75 €	0,66€
N°2	22,75 €	0,75 €	0,66 €
N°3	43,75 €	0,75 €	0,66 €
N°4	131,17 €	0,75 €	0,66 €
N°5	327,93 €	0,75 €	0,66 €

Le tarif de l'assainissement est fixé à 1,21 € le mètre cube.

→ Les travaux du bourg

Les travaux concernant l'aménagement de l'entrée du **bourg Route de Jouy** vont débuter en octobre.

Deux tranches sont prévues :

- La première comprend l'aménagement durant l'automne de la section comprise entre l'Ardoux et le chemin d'accès au château d'eau.
- La deuxième consistera à aménager les abords de l'église et le parking de la mairie. Sauf si la météo était très défavorable, les travaux devraient se dérouler en hiver pour se terminer au printemps 2010.

Les travaux de la première tranche incluent la remise en état de la chaussée et des abords avec le souci d'améliorer la sécurité de tous les utilisateurs et plus particulièrement des piétons et des cyclistes.

L'abri bus et les arrêts de cars seront déplacés et respecteront les nouvelles normes de sécurité. Des parkings supplémentaires sont inclus.

Bien entendu, les équipements ont été choisis avec le souci de respecter la charte paysagère SOLOGNE VAL SUD dont l'intérêt est la préservation du caractère solognot de nos villages.

Pendant ces travaux, nous sollicitons l'indulgence des riverains et de tous ceux qui empruntent régulièrement cette route face aux nuisances et contraintes qu'ils devront supporter. Qu'ils en soient remerciés !

Par ailleurs, les deux dossiers suivants sont en cours de traitement :

- Dossier de contentieux du gymnase / Tennis : visite d'un expert au gymnase.
- CV6 : fin de l'élagage par l'entreprise CLAIRET.

→ Les nouveaux compteurs d'eau

150 nouveaux compteurs, équipés d'un système de télé relève ont été acquis par la commune.

Ils vont remplacer au fur et à mesure les compteurs vétustes. Cette opération se fera durant les mois d'octobre et novembre, lors des relevés annuels effectués par les employés municipaux.

Une lettre de la Mairie préviendra individuellement les Ardonnais concernés.

Il est fortement recommandé de nettoyer les accès du compteur et du citerneau afin de faciliter la tâche des employés municipaux et d'éviter ainsi un surcoût qui serait à la charge du propriétaire.



préserve l'environnement
en imprimant sa lettre municipale
sur du papier recyclé avec des encres végétales



→ Tri des emballages recyclables

→ Nos efforts pour l'avenir

Depuis la loi de 1975, les collectivités locales sont chargées de l'évacuation et du traitement des déchets qu'elles collectent. Modifiée en juillet 1992, cette loi s'attachait à développer une meilleure protection de l'environnement en fixant aux communes un double objectif à l'échéance de juillet 2002 :

- La valorisation des déchets par recyclage, compostage ou incinération propre avec récupération d'énergie (Usine de Traitement des Ordures Ménagères de SARAN – UTOM).
- La gestion, dans des zones spécifiques, des seuls déchets ultimes (déchets des déchets).

La règle d'or applicable aux déchets en vue de leur traitement est la suivante : il ne peut y avoir de recyclage sans une bonne récupération des produits à recycler, c'est-à-dire sans une collecte adaptée.

→ Collecte des emballages recyclables en "Porte à Porte" sur le territoire communal

Bacs à Couvercle Jaune

Fin mai le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Beaugency (SMIRTOM), comme prévu, a livré les bacs à couvercle jaune pour la collecte des déchets recyclables (corps creux) en "Porte à Porte".



La double collecte, ordures ménagères et corps creux s'effectuera **le jeudi à partir du 1^{er} octobre 2009**. Les déchets qui devront être déposés dans les bacs à couvercle jaune, **figurent sur le couvercle**.

Cette double collecte engendrera une augmentation de la taxe "Ordures Ménagères", le service en "porte à porte" générant un coût supplémentaire.

RAPPEL:

Les bacs à couvercle noir ou jaune appartiennent au logement. Lors d'un déménagement ils doivent rester affectés à l'habitation. En cas de vol ou de disparition, il est impératif de déposer plainte à la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de rattachement. En effet, le bac vous sera remplacé sur présentation de la plainte. Tous les bacs sont numérotés et font l'objet d'un suivi au niveau du SMIRTOM.

La mairie d'Ardon vous demande de participer avec conviction à ce grand mouvement de revalorisation des déchets : il en va de l'avenir des générations futures.

→ Voirie communale

L'article L. 2334-22 du CGCT précise que, pour 30 % de son montant, la seconde fraction de la dotation de solidarité rurale (DSR) des communes est répartie proportionnellement à la longueur de la voirie classée dans le domaine public communal.

Les articles L. 2334-34 et R. 2334-20 du CGCT prévoient que la dotation globale d'équipement (DGE) des communes est répartie pour 20 % de ses montants en fonction de cette même longueur de voirie.

En raison de l'intégration de nouvelles voies dans la voirie publique communale : Allée des Quatre Vents, Allée du Golf, Allée de Limère, pour un total de 2050 mètres, le Conseil Municipal a donc validé la nouvelle longueur de la voirie communale qui se monte aujourd'hui à **9767 mètres** dont 9760 revêtus. Cette nouvelle longueur sera prise en compte pour le calcul de la DGF (dotation globale de fonctionnement).

→ Collecte de denrées alimentaires



Banque Alimentaire du Loiret
Ensemble aidons
l'homme à se restaurer

En 2008, la Banque Alimentaire du Loiret a distribué à plus de 6.000 personnes, par l'intermédiaire des CCAS et des Associations, 850 tonnes de produits, soit l'équivalent de 1,7 million de repas.

Cette année, la collecte nationale de denrées alimentaires non périssables aura lieu

les vendredi 27 et samedi 28 novembre 2009

Merci de contacter le CCAS, à la mairie, si vous souhaitez faire partie de l'équipe de bénévoles qui se tiendra devant l'épicerie le matin de 10h à 12h.

La réception des denrées et dons se fera à la Mairie.

→ Téléthon 2009



Tous ensemble nous serons plus forts
que tout.

Les 5 et 6 décembre, Ardon se mobilisera pour participer, à sa façon, à ce grand élan de générosité.

Chaque Ardonnais pourra participer à :
l'illumination d'une guirlande électrique,
la randonnée pédestre.

Pour toutes informations, consulter
le Comité des Fêtes :
André Raigneau ✉ : alr3105@free.fr



→ LA VIE ASSOCIATIVE

→ Le 15^{ème} Festival d'automne



Grand BAL populaire festif à ARDON le samedi 10 octobre 20h30
ferme de Buglain, route de la Ferté St Aubin
Le Bal Pépère par Sergent Pépère

Quand la valse guirlande guinguette flirte avec le tango boule à facette, la biguine pas bégueule séduit le kitch musette, et pendant que funk et samba entremêlent leurs pas, le tcha tcha tcha tel mambo rendra léger vos sabots...!!

Un répertoire pas ringard revisité par six musiciens avec brio et humour tout en préservant l'esprit du bal ! Alors on entre dans la danse et on embrasse son (ou sa) cavalier(e) !

Tarifs : BAL à 10 €
Chômeurs, étudiants, handicapés tarif réduit : 8 €
6 à 12 ans : 5 €
Moins de 6 ans : tarif gratuit
Réservations : ☎ 02 38 45 84 93

→ Chorale Syntonie

La chorale Syntonie d'Ardon a fait sa rentrée, et recrute.

MOTIVATION, SERIEUX ET BONNE HUMEUR !

Depuis le 7 septembre, les répétitions ont repris aux mêmes heures :

le lundi soir de 20h15 à 22 h15,
salle des ECUREUILS (garderie d'Ardon)

Le prochain concert aura lieu le dimanche 11 octobre à 16h30 à l'Eglise d'Ardon.

Puis reprise des concerts de Noël avec le BrassBand du Val de Loire et les petits chanteurs de Sainte Croix en décembre (lieux à définir).

N'hésitez pas à nous rejoindre et à rencontrer notre chef de cœur,... même si vous ne savez pas lire la musique.

Vous pouvez nous contacter :

Michèle Mitterrand ☎ 02 38 45 84 13 ou 06 19 14 42 00
michele.mitterrand@sfr.fr

Concert de la St Denis :
le dimanche 11 octobre à 16h30
Eglise d'Ardon avec la participation de
La Pastourelle de Tigy
suivi d'une sangria offerte par le Comité des Fêtes

→ Ardon Randonnée

NOUVEAUTÉ 2009 : Randonnée du dimanche après-midi une fois par mois

Ces randonnées, réservées aux membres d'Ardon Randonnée et leurs amis, permettront lors d'un petit parcours de découvrir, de manière groupée, un circuit des environs de 10 à 15 km. Pour participer, chaque personne doit disposer d'une assurance responsabilité civile et accidents corporels (comprise avec la cotisation à Ardon Randonnée). Ensuite, il suffit d'être à l'heure indiquée place de la Mairie à Ardon.

Pour tous renseignements complémentaires :
contacter Nicolas Chevrier

☎ 02 38 45 16 11 ou 06 85 58 91 47

✉ ardon.randonnee@free.fr

Et n'oubliez pas notre grand rendez-vous de novembre. Cette année nous accueillerons le public :

**le dimanche 15 novembre 2009 pour
la 23^{ème} éditions
des "Chemins d'Automne en Sologne"**

Comme les autres années, nous vous proposeront :
5 circuits de 30, 20, 15, 10 et 5 km

A noter que le dernier parcours bénéficiera du label "Rando Famille Kinder + Sport", issu du partenariat entre la FFRandonnée et la société Ferrero.

→ L'A.I.R.C. RENTREE 2009/2010

Il n'y a pas d'âge pour se faire du bien !...

Deux cours gratuits vous sont proposés pour vous initier au **TAÏ CHI** et au **QI GONG**, deux vieilles disciplines chinoises qui se pratiquent aujourd'hui dans le monde entier ! (Nous acceptons les enfants à partir de 8 ans avec l'autorisation parentale).

Venez : Les lundis de 9h à 11h salle Jean du Lis
les mardis de 18h30 à 20h30 salle de l'Ardoux (gymnase).

Renseignements : ☎ 02.38.69.11.92

Les arts plastiques : deux cours gratuits vous sont également proposés (encadrés par 2 professeurs confirmés) : les mardis et les jeudis de 14h15 à 16h15 salle Jean du Lis.

→ Le vide grenier

Dimanche 27 septembre le vide grenier organisé par le GLEP (groupe de liaison école parents) a connu un vif succès. Une cinquantaine d'exposants, installée sur le terrain jouxtant le gymnase a présenté divers objets hétéroclites.

Les bénéfices réalisés vont permettre à l'association de financer un projet pour l'école d'Ardon.



agenda

Octobre
Novembre
Décembre

→ INFOS PRATIQUES

→ Transports en cars ULYS : Ligne n°8

Rappel des horaires de la ligne de bus du Conseil Général qui dessert Ardon.

Circule	SEM	Sam TAD	LMMeJV	Sam TAD	Circule	Me	Sam TAD	LMMeJV	Sam TAD	LMJV	LMJV
Ardon Eglise	6.55	7.45	7.40	13.30	Orléans Gare	12.30	12.30	16.30	17.30		18.30
Orléans Voltaire			8.00		Orléans Voltaire	13.10		17.00		18.05	
Orléans Gare	7.25	8.15	8.20	14.00	Ardon Eglise	13.30	13.00	17.25	18.05	18.30	19.00

A noter : • le samedi, il existe un service de transport à la demande (TAD)
• aucun transport en période estivale

Réservations ☎ 0 800 00 45 00 jusqu'à la veille du voyage avant 12h.

→ Inscription d'office des jeunes de 18 ans sur les listes électorales

• Principe

Chaque année, les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et la fin février de l'année suivante, sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Les années de scrutin général, les jeunes devenus majeurs entre le 1^{er} mars de l'année du scrutin et la veille de l'élection (1^{er} tour) sont également inscrits d'office

Cette année, les jeunes concernés sont ceux ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2008 et le 6 juin 2009.

• Procédure

La mairie reçoit de l'INSEE les informations établies sur la base du [recensement](#) effectué à l'occasion de la journée d'appel de préparation à la défense.

Elle procède ensuite à l'inscription du jeune après lui avoir envoyé un courrier.

Les jeunes majeurs sont donc inscrits d'office, sans faire de démarche particulière.

! Attention : Si vous n'avez pas reçu de notification de votre inscription, il convient de vous renseigner auprès de votre mairie.

RAPPEL : Les listes électorales étant révisées en fin et début d'année, les citoyens ont jusqu'au **31 décembre** pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche.

→ Accès au haut débit



Dans le cadre de la délégation de service public confiée par le Conseil Général du Loiret, Médialys construit depuis 4 ans un

réseau départemental de télécommunication.

Ce réseau offre aux administrés la possibilité de bénéficier des meilleurs services et tarifs d'accès au haut débit (Internet, téléphone, télévision).

Ce réseau est dès à présent disponible sur la commune.

Le central téléphonique d'Ardon a été dégroupé, c'est à dire raccordé au réseau de fibre optique Médialys.

Grâce à la construction de 730 km de câble optique, il est désormais possible de choisir entre plusieurs fournisseurs d'accès à Internet (FAI) :

Neuf telecom/SFR, pour les particuliers et SFR Business Team, Completel, Adista, Bouygues Telecom, Add On Multimedia, Loiret Media Telecom et Celeste pour les entreprises.

L'ensemble des informations est disponible sur le site www.medialys.fr



En fonction des impératifs communaux, (délai, espaces disponibles etc..)

Le comité de rédaction se réserve le droit de modifier, raccourcir, ou ne pas publier, les textes qui lui parviennent.

9 octobre

Concours de pétanque

10 octobre

15ème Festival : la saison du Bal

11 octobre

Messe de la St Denis
16H30 Concert chorale Syntonie

12 octobre

Réunion du Conseil Municipal
Election des délégués parents d'élèves

17 et 18 octobre

Les artistes d'Ardon vous ouvrent leurs portes

23 octobre

Assemblée générale Ardon Randonnée

9 novembre

Réunion du Conseil Municipal

11 novembre : fête de l'Armistice

10h30 messe à l'église d'Ardon
Après la messe, dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

15 novembre

Randonnée des chemins d'automne

27 et 28 novembre

Collecte de denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire du Loiret

5 et 6 décembre

Téléthon

12 décembre

15ème Festival : la saison des rêveries

14 décembre

Réunion du Conseil Municipal

La Lettre

121, route de Marcilly

45160 ARDON

Tél. : 02 38 45 84 16

Fax : 02 38 45 84 05

Courriel : mairie@ardon45.fr

Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Michel TATIN

Rédaction et réalisation :

Commission Communication

Création : **Charlotte CAUNAC**

Impression : **Alpha Graphic**

Crédits photos : **Mairie d'Ardon**

Dépôt légal : **Octobre 2009**

